



# GROLEAU

LE BOIS. PUREMENT. SIMPLEMENT.

Planchers Groleau inc.  
2095, de l'Industrie  
Beloeil Qc. J3G 4S5

**1-866-446-6667**

Web: [www.groleauinc.com](http://www.groleauinc.com)

Courriel: [contact@groleauinc.com](mailto:contact@groleauinc.com)

## GARANTIE LIMITÉE

**Parquet mosaïque 12"x 12"x 5/16" (305mmx305mmx8mm)**

**Verni en Usine**

**Pour une installation adéquate, référez-vous au document :  
Instruction de pose pour le parquet mosaïque 12"x 12"x 5/16"  
(305mmx305mmx8mm)**

**Verni en Usine**

## ENTRETIEN

Vous pouvez laver votre plancher avec une éponge ou un chiffon humide. Essayez immédiatement toute éclaboussure d'eau ou de liquide sur votre plancher. Pour éviter une usure prématurée de votre plancher, mettre un paillason aux entrées de la résidence. Des carpettes devraient être mises aux endroits stratégiques là où il y a une plus grande circulation.

Il est recommandé de soulever les meubles pour les déplacer et d'utiliser des coussinets sous les pattes de meubles. Passez l'aspirateur régulièrement afin d'enlever les résidus comme la roche ou le sable susceptible d'endommager votre parquet.

**Mise en garde : Ne jamais cirer votre parquet, la cire est contre-indiquée. L'utilisation de savon, de détergent et de nettoyant non-approuvé par Planchers Groleau inc. est déconseillée.**

# GARANTIE

Il incombe au détaillant, vendeur, revendeur, spécialiste de la pose de bien informer le client des termes et limitation de cette garantie.

La présente garantie n'est pas transférable et ne bénéficie qu'à l'acheteur initial du produit. Une preuve d'achat est exigée en cas de litige.

La garantie est applicable pour un plancher dont l'usage est résidentiel seulement.

Ne sont pas couverts par la garantie les produits comme étant désignés ou identifiés de grade « B », seconde qualité, rustique, antique, avec imperfection ou légère imperfection.

Le changement de teinte ou jaunissement du produit dû à une exposition aux rayons du soleil est une réaction naturelle qui n'est pas couverte par la garantie.

**Planchers Groleau inc.** fabrique ses produits selon les normes de l'industrie du bois. Selon lesdites normes, la variabilité naturelle de la couleur entre les lamelles de bois est acceptée et **Planchers Groleau inc.** ne garantit aucunement les variations de couleur naturelle des lamelles et des tuiles dans leur ensemble. Le bois étant un produit de la nature, il peut présenter quelques imperfections. Les normes de l'industrie allouent une tolérance de 5% sur la quantité totale achetée.

La garantie donnée par **Planchers Groleau inc.** concerne la qualité de la classe vendue, le bon usinage et le degré d'humidité à la sortie de l'usine, lequel se situe entre 6% et 8%.

**Planchers Groleau inc.** ne peut garantir les résultats de toute pose effectuée avec de l'adhésif autre que **Groleau Pro-766**.

**Planchers Groleau inc.** ne saurait être tenu responsable de quelque dommage causé aux produits vendus et de tout autre dommage causé à quiconque et ce par suite de l'entreposage de son produit dans un endroit non-approprié soit trop humide, mal aéré ou dans des conditions susceptibles d'endommager les produits faisant l'objet des présentes.

**Planchers Groleau inc.** ne saurait être tenu responsable de quelque dommage causé aux produits vendus ou de tout autre dommage causé à quiconque une fois le produit installé si celui-ci n'a pas été posé suivant les règles de l'art. L'installation des produits sur des surfaces non-appropriées, inégales et non suffisamment préparées et/ou que l'humidité du sous-plancher et/ou que l'humidité relative ambiante de la pièce ne soit pas adéquate, ou que l'entretien du plancher ne soit pas faite de façon à le protéger dégage **Planchers Groleau inc.** de toute responsabilités sur les produits concernés.

**Planchers Groleau inc.** à tout mis en œuvre pour fabriquer un produit de qualité supérieure. Si des doutes existent sur de possibles défauts ou que vous éprouvez des difficultés, veuillez interrompre immédiatement la pose et communiquez sans tarder avec votre revendeur. L'installateur désigné pour effectuer la pose a l'entière responsabilité du résultat final et de la disposition des damiers en fonction de leur coloration. Une tuile posé ou qui a été altéré est considéré comme accepté par la personne qui fait l'installation. De par ce fait, il dégage la responsabilité du fabricant sur cette portion du produit advenant la découverte d'une imperfection par le propriétaire une fois le travail complété.

La responsabilité de **Planchers Groleau inc.** se limite seulement au remplacement de la partie excédant la norme pourvu que cette partie ne soit pas installée ou altéré. Les coûts de transport et main-d'œuvre ne sont pas couvert par la garantie.

Nul ne peut changer les termes et limitations de cette garantie sans autorisation écrite de **Planchers Groleau inc.**



**GROLEAU**

LE BOIS. PUREMENT. SIMPLEMENT.

Planchers Groleau inc.  
2095, de l'Industrie  
Beloeil Qc. J3G 4S5

**1-866-446-6667**

Web: [www.groleauinc.com](http://www.groleauinc.com)

Courriel: [contact@groleauinc.com](mailto:contact@groleauinc.com)